

1.3.1.4. Méthodologie d'évaluation du statut des habitats naturels et des espèces inventoriées

➤ Statut réglementaire

Certaines espèces animales et végétales peuvent bénéficier d'un statut de protection à l'échelle européenne, nationale, régionale voir départementale (voir tableau suivant). Suivant le statut de protection propre à chaque espèce, uniquement les individus ou les individus ET leurs habitats peuvent faire l'objet d'une protection.

Tableau 6 : Textes réglementaires concernant la protection des espèces et des habitats

Groupe	Echelle européenne	Echelle nationale	Echelle régionale
Oiseaux	Directive 79/409/CEE du 2 avril 1979, directive « Oiseaux »	Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire.	-
Mammifères	Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992, directive « Habitats / Faune / Flore »	Arrêté du 15 septembre 2012 modifiant l'arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection	-
Amphibiens/ Reptiles		Arrêté du 19 novembre 2007 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.	-
Insectes		Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.	Arrêté du 22 juillet 1993 relatif à la liste des insectes protégés en région Île-de-France complétant la liste nationale (Version consolidée au 19 avril 2007).
Mollusques	Directive 92/43/CEE du 21 mai 1992, directive « Habitats / Faune / Flore »	Arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mollusques protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.	-
Poissons		Arrêté du 8 décembre 1988 fixant la liste des espèces de poissons protégés sur l'ensemble du territoire national.	-
Flore/Habitats		Arrêté du 20 janvier 1982 relatif à la liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire national (modifié par AM 15/09/82 et AM 31/08/95).	Arrêté du 11 mars 1991 relatif à la liste des espèces végétales protégées en région Île-de-France complétant la liste nationale (Version consolidée au 8 octobre 2008)

Le statut de protection induit nécessairement une contrainte d'ordre réglementaire. Toutefois, le caractère protégé d'une espèce n'implique pas nécessairement que cette dernière soit vulnérable ou qu'elle présente un caractère patrimonial exceptionnel. En effet, certaines espèces protégées peuvent s'avérer communes et présenter un état de conservation favorable.

A contrario, des espèces non protégées peuvent présenter un état de conservation défavorable et présenter un enjeu de sauvegarde important. Ces espèces doivent donc être prises en considération dans l'évaluation des enjeux écologiques de la zone d'étude.

➤ Outils de bio-évaluation

Compte tenu de l'inadéquation pouvant exister entre le statut réglementaire d'une espèce et sa sensibilité, une série d'outils, au premier rang desquels la liste rouge, permet d'évaluer l'enjeu de conservation réel d'une espèce.

Une liste rouge est un inventaire de l'état de conservation global des espèces végétales ou animales qui, s'appuyant sur une série de critères précis, permet d'évaluer le risque d'extinction de ces espèces.

Le tableau de la page suivant dresse la liste des outils de bio évaluation utilisés.

Tableau 7 : Références des outils de bio évaluation utilisés

Groupe	Echelle européenne	Echelle nationale	Echelle régionale
Oiseaux	Birds in the European Union – a status assessment BirdLife, 2004	La liste rouge des espèces menacées en France – chapitre Oiseaux de France métropolitaine. UICN et al., 2011.	-Liste rouge des oiseaux nicheurs d'Île-de-France. BIRARD et al., 2012. -Guide méthodologique pour la création de ZNIEFF en Île-de-France, CSRPN et DIREN, 2002 -Liste des oiseaux d'Île-de-France CORIF, 2000.
Mammifères	-The status and distribution of European Mammals. Temple H.J et al., 2007 -Cahier d'habitats, Tome 7. Espèces animales	La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. UICN et al., 2009.	-Biodiversité en Île-de-France : Listes rouges régionales et leurs enseignements : Les chiroptères (LR en cours de réalisation). -Guide méthodologique pour la création de ZNIEFF en Île-de-France, CSRPN et DIREN, 2002.
Amphibiens	-European Red list of amphibians. Temple H.J. and Cox N.A., 2009. -Cahier d'habitats, Tome 7. Espèces animales	La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Reptiles et Amphibiens de France métropolitaine. UICN et al., 2009.	-Guide méthodologique pour la création de ZNIEFF en Île-de-France, CSRPN et DIREN, 2002.
Reptiles	-European Red List of Reptiles. Cox N.A. and Temple H.J., 2009. -Cahier d'habitats, Tome 7. Espèces animales		
Insectes	-European Red List of Butterflies, Chris van Swaay et al., 2010. -European Red List of Dragonflies. Kalkman V.J., 2010. -European Red List of Saproxylic Beetles. Nieto and Alexander, 2010. -Cahier d'habitats, Tome 7. Espèces animales	-La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Papillons de jour de France métropolitaine. UICN et al., 2012 -Document préparatoire à une Liste Rouge des Odonates de France métropolitaine. Dommanget et al., 2012. -Les Orthoptères menacés en France. LR nationale et listes rouges par domaines biogéographiques. Sardet et Defaut, 2004.	-Les Orthoptères menacés en France. Liste rouge nationale et listes rouges par domaines biogéographiques. Sardet et Defaut, 2004. -Liste et statuts des Odonates de la région Île-de-France (autochtonie, rareté, fréquence et occupation...); OPIE et SFO, 2013. -Guide méthodologique pour la création de ZNIEFF en Île-de-France, CSRPN et DIREN, 2002.
Poissons (non concernés)	-European Red List of Freshwater Fishes. Freyhof and Brooks, 2011. -Cahier d'habitats, Tome 7. Espèces animales	La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Poissons d'eau douce de France métropolitaine. UICN et al., 2012	Guide méthodologique pour la création de ZNIEFF en Île-de-France, CSRPN et DIREN, 2002.
Flore/Habitat	-European Red List of Vascular Plants. Bilz et al., 2011. -Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome I à VI.	La Liste rouge des espèces menacées en France – Flore vasculaire de France métropolitaine : Premiers résultats pour 1000 espèces, sous-espèces et variétés. UICN et al., 2012	-Liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Île-de-France. Auvert et al., 2011. -Guide méthodologique pour la création de ZNIEFF en Île-de-France, CSRPN et DIREN, 2002.

➤ Patrimonialité des habitats et des espèces

A partir des outils de bio évaluation présentés dans le chapitre précédent, une hiérarchisation du niveau de patrimonialité des espèces rencontrées sur la zone d'étude a été établie. Les critères de discrimination sont présentés dans le tableau ci-dessous. La satisfaction d'un seul des critères permet de déterminer le niveau de patrimonialité d'un taxon. Le niveau supérieur est toujours prioritaire.

La patrimonialité d'une espèce ne présente pas un caractère systématique, c'est pourquoi en fonction du contexte local et des connaissances relatives à chaque espèce/habitat, une expertise peut être nécessaire pour moduler le niveau de patrimonialité des espèces inventoriées.

Tableau 8 : Critères de bio évaluation

Critères retenus	Intérêt patrimonial de l'espèce/habitat
- Habitat naturel rare et/ou menacé à l'échelle nationale et/ou régional, - Habitat naturel d'intérêt prioritaire (annexe I de la Directive Habitat), - Espèce végétale ou animale en danger critique d'extinction (CR), en danger (EN) ou vulnérable (VU) selon les listes rouges nationales et/ou locales et/ou espèces très rares nationalement et/ou localement, - Espèce animale ou végétale bénéficiant d'un Plan National d'Action, - Axe de déplacement de la faune d'intérêt national ou régional	Fort
- Habitat naturel ou espèce d'intérêt communautaire menacé, - Espèce végétale ou animale quasi menacée (NT) selon les listes rouges nationales et/ou locales et/ou espèces rares nationalement et/ou localement, - Axe de déplacement d'intérêt local pour la faune, - Espèce/Habitat déterminant ZNIEFF	Moyen
- Autres espèces ou habitats	Faible

➤ Définition du niveau d'enjeu écologique

L'enjeu de préservation d'une espèce (ou d'un habitat) résulte du croisement entre le degré de patrimonialité de l'espèce (voir chapitre précédent), de son statut et de son état de conservation à l'échelle locale ainsi que de la sensibilité de l'espèce.

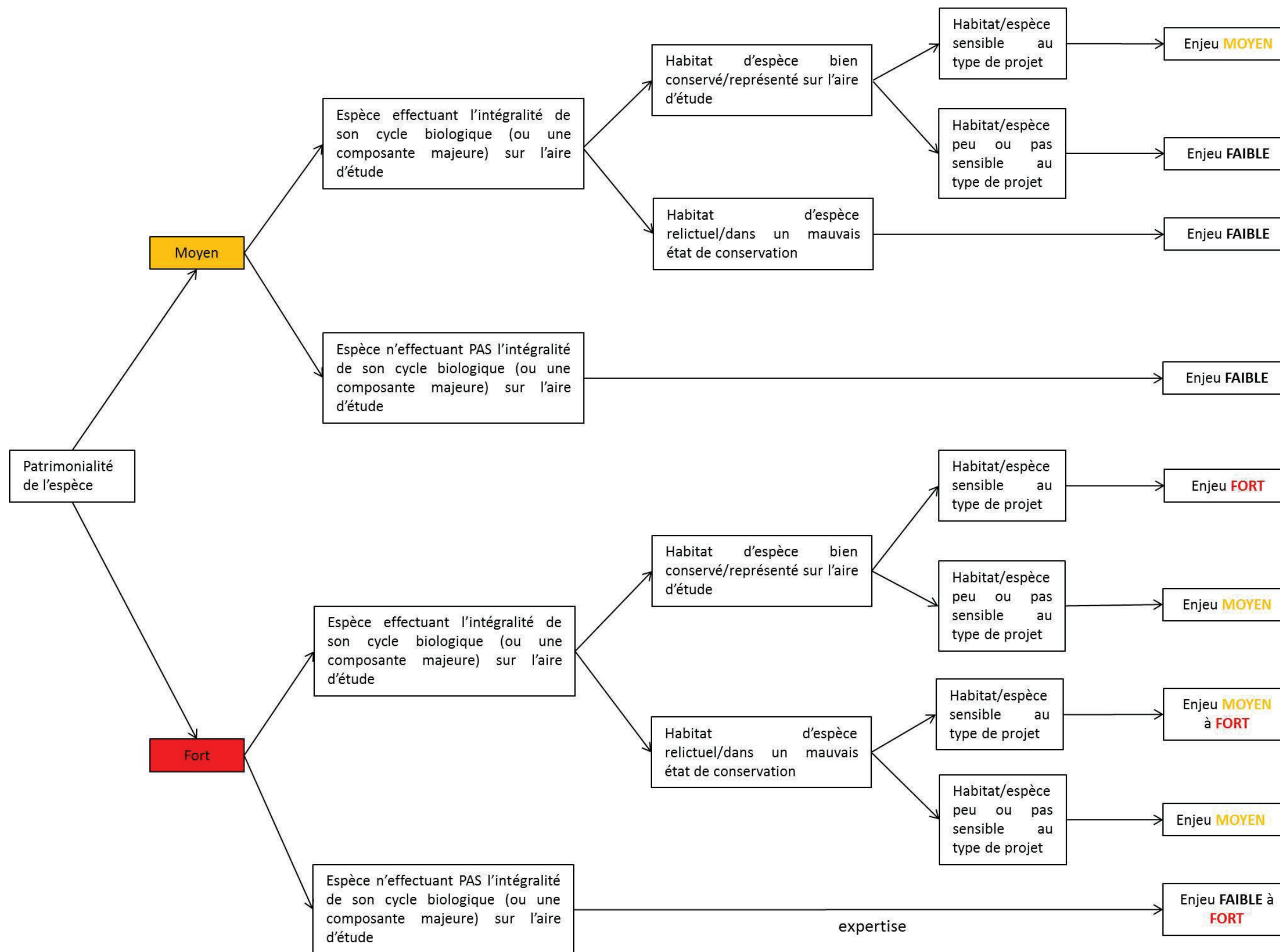
Pour chaque taxon, le niveau d'enjeu écologique a été déterminé sur la base d'une analyse multi critère présentée dans le synoptique de la page suivante.

Les enjeux écologiques n'ont été évalués que pour les espèces effectivement observées et non pour les espèces potentiellement présentes.

Remarques :

- Le synoptique de la page suivante ne constitue qu'un appui pour déterminer l'enjeu de conservation des espèces et n'est en aucun cas utilisé de manière systématique. En fonction du contexte local et des connaissances sur les espèces, l'expertise de l'écologue permet de moduler le niveau d'enjeu (à la hausse ou à la baisse).

- Un enjeu écologique faible n'est pas synonyme d'absence d'enjeu.



1.3.2. Habitats et diversité floristique

1.3.2.1. Habitats naturels

La zone d'étude s'intègre à l'interface d'un espace densément urbanisé et d'un complexe de milieux « semi-naturels » représentés par un complexe de fourrés et de zones de cultures et maraîchages.

Les habitats recensés sur l'emprise du projet et ses abords sont présentés dans le tableau page suivante.

La cartographie de l'occupation du sol est présentée page 27.

La liste des espèces végétales est disponible en annexe I.

Tableau 9 : habitats « naturels » sur la zone d'étude

Habitats	Code Corine Biotope	Natura 2000	ZNIEFF	Commentaire	Enjeux écologiques
Milieux aquatiques					
22.1	Bassins de gestion des eaux pluviales	/	/	Il s'agit d'habitats anthropiques. Néanmoins des formations végétales hygrophiles trouvent les conditions nécessaires à leur développement (53.1 Roselières). Une bande boisée constituée majoritairement de saules et présentant un intérêt écologique non négligeable est en cours de développement en périphérie de cet habitat. Le ruisseau du Rouillon est en parti busé. Il est à découvert au droit du bassin de gestion des eaux pluviales au Sud de l'aire d'étude. Néanmoins, le ruisseau présente un faciès assez dégradé et des berges abruptes.	Faible
53.1	Roselières	3150	Roselières sur alluvions peu tourbeuses ou minérales	Cet habitat a été observé en ceinture du bassin de gestion des eaux pluviales localisé au droit du village de maisons témoins. Il s'agit d'une formation mono-spécifique à Masette à large feuille (<i>Typha latifolia</i>). En outre, cet habitat a été recensé au droit du bassin localisé au Sud de l'aire d'étude (entrée du magasin Castorama). Le cortège phytosociologique est principalement constitué de Scirpe des bois (<i>Scirpus sylvaticus</i>) et de Masette à large feuille (<i>Typha latifolia</i>). On notera la présence d'autres espèces hygrophiles telles que la Renoncule à feuilles de céleri (<i>Ranunculus sceleratus</i>), l'Agrostide blanche (<i>Agrostis stolonifera</i>), la menthe odorante (<i>Mentha suaveolens</i>), le Saule cendré (<i>Salix cinerea</i>), le Jonc diffus (<i>Juncus effus</i>), la Salicaire (<i>Lythrum salicaria</i>), et la Baldingère (<i>Phalaris arundinacea</i>), cette dernière étant concentrée sur les talus du bassin. On notera particulièrement la présence du Scirpe des marais (<i>Eleocharis palustris</i>), espèce floristique assez rare en Ile-de-France.	Moyen
Milieux ouverts					
82.1	Champs d'un seul tenant intensément cultivés	/	/	Quelques parcelles de cultures sont présentes au nord-ouest de la zone d'étude. Les espèces messicoles sont peu nombreuses en raison des pratiques culturales et sont généralement cantonnées aux bordures des parcelles. On notera néanmoins la présence de Coquelicots (<i>Papavera rhoeas</i>), le Fumeterre officinal (<i>Fumaria officinalis</i>), le Cirse des champs (<i>Cirsium arvense</i>), la Cotonnière des fanges (<i>Gnaphalium uliginosum</i>)...	Faible
82.12	Cultures et maraîchages	/	/		
85.32	Jardins potagers de subsistance	/	/		
84.1 x 85.12	Alignement d'arbres x Pelouses de parcs	/	/	Il s'agit de pelouses de parcs ornementales régulièrement entretenues, plantées d'essences arborées. Le Raygras anglais (<i>Lolium perenne</i>) domine le cortège des espèces herbacées. On retrouvera le Peuplier d'Italie (<i>Populus italica</i>) dans les espèces arborées ornementales.	Faible

Habitats	Code Corine Biotope	Natura 2000	ZNIEFF	Commentaire	Enjeux écologiques
84.1	Alignement d'arbres			La culture maraîchère est bordée d'un alignement d'Erable sycomore (<i>Acer pseudoplatanus</i>).	Faible
87.1 x 85.12	Délaissés routiers ornementaux	/		Il s'agit d'espaces urbains ornementaux délaissés où le cortège phytosociologique évolue vers des cortèges caractéristiques de friches herbacées ouvertes, avec la présence de Tanaisie commune (<i>Tanacetum vulgare</i>), le Tussilage (<i>Tussilago farfara</i>), le Millepertuis perforé (<i>Hypericum perforatum</i>), l'Avoine élevée (<i>Avena fatua</i>), le Dactyle aggloméré (<i>Dactylis glomerata</i>), et la Ronce commune (<i>Rubus gr. fruticosus</i>). On retrouvera particulièrement la présence d'espèces invasives telles que la Renouée du Japon (<i>Reynoutria ssp.</i>), le Buddléia du père David (<i>Buddleja davidii</i>), l'Erable negundo (<i>Acer negundo</i>) et le Solidage (<i>Solidago sp.</i>).	Faible
87.1	Friche	/	/	Il s'agit de secteurs en déprise. La friche constitue dans les premiers temps un milieu favorable au maintien et au développement de la biodiversité. Néanmoins, les espèces les plus dominantes appauvrissent rapidement ce milieu. On observe particulièrement une friche post culturale au Nord de l'aire d'étude. Les espèces suivantes sont recensées : le Calamagrostis (<i>Calamagrostis epigejos</i>), l'Avoine élevée (<i>Avena fatua</i>), la Houlique laineuse (<i>Holcus lanatus</i>), le Pâturin commun (<i>Poa trivialis</i>), le Dactyle (<i>Dactylis glomerata</i>), le Plantain lancéolé (<i>Plantago lanceolata</i>), la Renoncule acre (<i>Ranunculus acris</i>), la Vesce dcultivée (<i>Vicia sativa</i>), la Vesce hirsute (<i>Vicia hirsuta</i>), le Sénéçon commun (<i>Senecio vulgaris</i>), le Laiteron épineux (<i>Sonchus asper</i>), la Carotte sauvage (<i>Daucus carotta</i>), l'Achillée mille-feuille (<i>Achillea millefolium</i>), la Berce spondyle (<i>Heracleum sphondylium</i>). On notera la présence d'une espèce invasive, le Solidage glabre (<i>Solidago gigantea</i>).	Faible
87.2	Zone rudérale	/	/	Il s'agit d'un ancien parking colonisé peu à peu par une végétation pionnière herbacée et arbustive.	Faible
Milieus semi-fermés					
31.811	Fruticées à <i>Prunus spinosa</i> et <i>Rubus gr. fruticosus</i>	/	/	Il s'agit d'une fruticée dense, majoritairement colonisée par des essences ligneuses telles que le Prunelier (<i>Prunus spinosa</i>) et la Ronce commune (<i>Rubus gr. fruticosus</i>). La fruticée désigne un stade pionnier entre le stade herbacé et le stade arbustif. Les espèces suivantes agrémentent le cortège d'espèces : l'Ortie dioïque (<i>Urtica dioica</i>), le Merisier (<i>Prunus avium</i>), le Frêne commun (<i>Fraxinus excelsior</i>), le Noisetier (<i>Corylus avellana</i>), le Rosier des champs (<i>Rosa arvensis</i>)...	Faible
31.831	Ronciers	/	/	Parcelles colonisées quasi-exclusivement par la Ronce commune (<i>Rubus gr. fruticosus</i>).	Faible
83.1	Vergers de haute tige	/	/	Plantations d'arbres fruitiers, avec couvert herbacé entretenu en pelouse de parcs.	Faible
84.3	Petit bois, bosquets	/	/	Il s'agit d'un boisement relictuel. Les essences arborescentes sont représentées par le Chêne sessile (<i>Quercus robur</i>), le Châtaignier (<i>Castanea sativa</i>), le Saule blanc (<i>Salix alba</i>), le Merisier (<i>Prunus avium</i>) et le Frêne commun (<i>Fraxinus excelsior</i>). On notera la présence de Robinier faux acacia (<i>Robinia pseudoacacia</i>).	Faible
83.324	Plantations de robiniers	/	/	Il s'agit d'une station spontanée de Robiniers (<i>Robinia pseudoacacia</i>) en bordure de la RN20.	Faible



Roselières (bassins de gestion des eaux pluviales)



Parcelle cultivé



Maraîchages



Roncier



Friche post-culturelle



Fruticé



Alignement d'arbre



Ruisseau du Rouillon



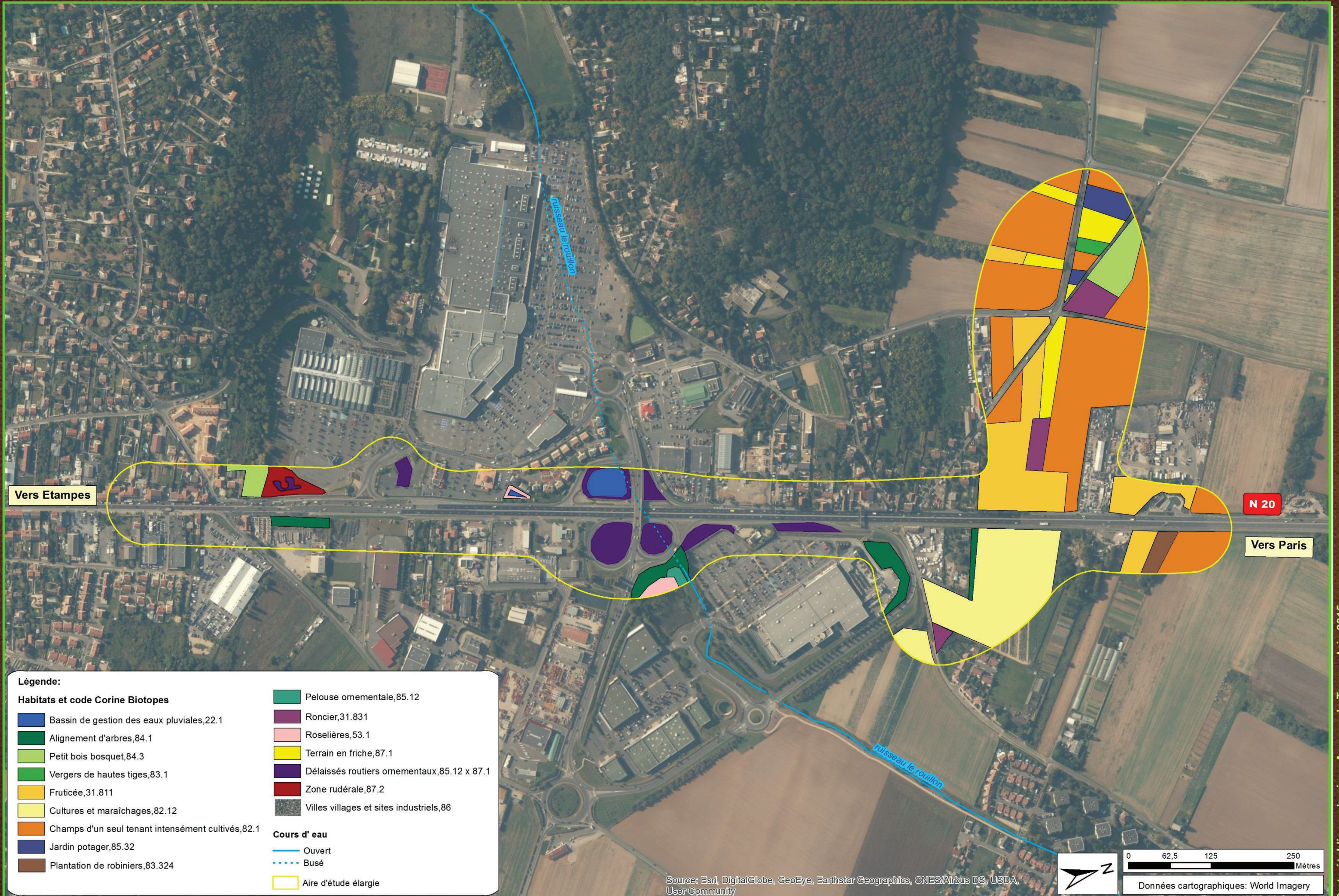
zone rudérale et pelouse ornementale



Petit bois bosquet

Figures 1 : photographies d'habitats sur la zone d'étude

Cartographie des habitats naturels



Légende:

Habitats et code Corine Biotopes	
	Bassin de gestion des eaux pluviales, 22.1
	Alignement d'arbres, 84.1
	Petit bois bosquet, 84.3
	Vergers de hautes tiges, 83.1
	Fruticée, 31.811
	Cultures et maraichages, 82.12
	Champs d'un seul tenant intensément cultivés, 82.1
	Jardin potager, 85.32
	Plantation de robiniers, 83.324
	Pelouse ornementale, 85.12
	Roncier, 31.831
	Roselières, 53.1
	Terrain en friche, 87.1
	Délaissés routiers ornementaux, 85.12 x 87.1
	Zone rudérale, 87.2
	Villes villages et sites industriels, 86
Cours d'eau	
	Ouvert
	Busé
	Aire d'étude élargie

Source: Esri, DigitalGlobe, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, User Community

0 62,5 125 250 Mètres

Données cartographiques: World Imagery

1.3.2.2. Flore patrimoniale

Au total, 150 espèces végétales ont été observées lors de la campagne d'investigation de 2014 au sein de l'aire d'étude rapprochée. La liste totale est disponible en annexe 1.

Parmi ces espèces floristiques, aucune n'est protégée nationalement ou régionalement, mais 8 présentent un intérêt patrimonial en raison de leur statut de rareté en Île-de-France. Ces dernières sont présentées dans le tableau ci-dessous :

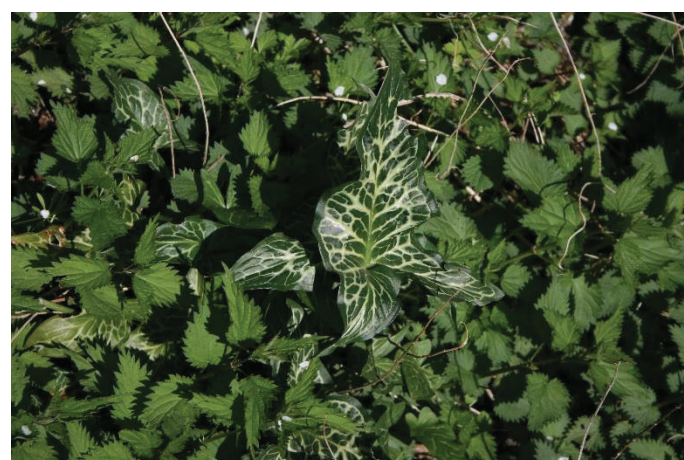
Tableau 10 : flore patrimoniale

Nom latin	Nom français	Rareté IDF	Statut Liste rouge IDF	Déterminant ZNIEFF IDF	Protection IDF	Enjeux	Commentaires
<i>Arum italicum</i> Mill.	Arum d'Italie	AR	LC	-	-	Faible	Quelques pieds d'Arum d'Italie ont été observés au niveau du boisement au nord-ouest de la zone d'étude. L'Arum d'Italie est fréquemment observé au sein des boisements et sa présence ne constitue pas d'enjeu important.
<i>Blackstonia perfoliata</i> (L.) Huds.	Chlore perfoliée	AR	LC	-	-	Faible	Quelques pieds de Chlore perfoliée ont été observés au niveau de la zone de friche à l'ouest du projet routier.
<i>Bromus ramosus</i> Huds.	Brome rude	AR	LC	-	-	Faible	Quelques pieds sont présents au niveau de la friche herbacée au nord-ouest du projet.
<i>Diploxys tenuifolia</i> (L.) DC.	Roquette jaune	AR	LC	-	-	Faible	Se trouve au niveau de l'échangeur routier entre la RN20 et la RD186
<i>Eleocharis palustris</i> (L.) Roem. & Schult.	Scirpe des marais	AR	LC	-	-	Faible	Le scirpe des marais est présent dans le bassin d'infiltration de la zone du Castorama.
<i>Iris foetidissima</i> L.	Iris fétide	AR	LC	-	-	Faible	Quelques pieds d'iris fétide sont présents au cœur du boisement situé au nord de la zone d'étude.
<i>Melilotus officinalis</i> Lam.	Mélilot officinal	AR	LC	-	-	Faible	Se trouve au niveau de l'échangeur routier entre la RN20 et la RD186
<i>Myosotis sylvatica</i> Hoffm.	Myosotis des bois	R	LC	-	-	Moyen	Des pieds de myosotis des bois sont présents dans les deux boisements de la zone d'étude, au nord et au sud. Cette espèce est considérée comme rare en Île-de-France.

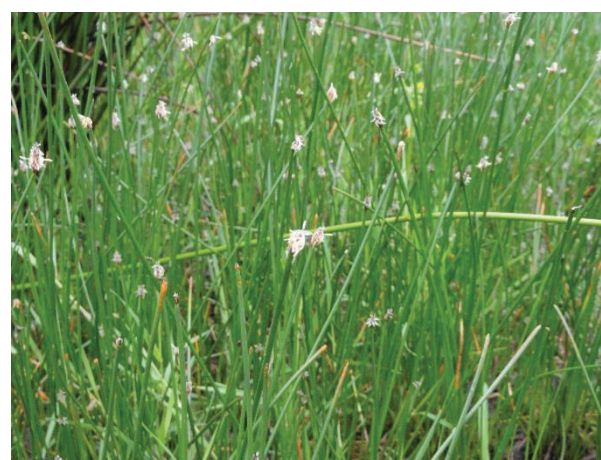
Légende :

- Statut de rareté Île-de-France : R : Rare ; AR : Assez rare
- Statut liste rouge Île-de-France : LC = Préoccupation mineure

La carte de la page suivante localise les observations de ces différentes espèces floristiques au sein de la zone d'étude.



Arum d'Italie



Scirpe des marais



Chlore perfoliée

Figure 2 : flore patrimoniale sur la zone d'étude

Localisation de la flore patrimoniale



Vers Etampes

N 20

Vers Paris

Légende:

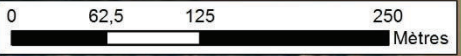
Espèces patrimoniales

- Arum d'Italie
- Brome rude
- Chlore perfoliée
- Iris fétide
- Mélilot officinal
- Myosotis des bois
- Roquette jaune
- Scirpe des marais

Cours d'eau

- Ouvert
- Busé

Aire d'étude élargie



Données cartographiques: World Imagery

1.3.2.3. Végétation invasive

Le terme « invasive » s'applique aux taxons exotiques qui, par leur prolifération dans les milieux naturels ou semi-naturels entraînent des changements significatifs de composition, de structure et/ou de fonctionnement des écosystèmes où ils se sont établis. Des problèmes d'ordre économique (gêne pour la navigation, la pêche, les loisirs, les cultures) mais aussi d'ordre sanitaire (toxicité, réactions allergiques..) sont fréquemment pris en considération et s'ajoutent aux nuisances écologiques (FILOCHE et al. 2011).

Au total, 14 espèces présentes sur la zone d'étude sont considérées comme invasives par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP). Sept d'entre elles sont à retenir, dont trois qui présentent un enjeu fort en raison de leur caractère invasif particulièrement problématique : l'Ailante glanduleux, la Renoué du Japon et le Robinier faux-acacia.

Tableau 11 : liste des espèces végétales invasives

Nom latin	Nom français	Rareté IDF	Statut invasif CBNBP	Enjeux
<i>Acer negundo</i> L.	Erable negundo	AR	3	Moyen
<i>Acer pseudoplatanus</i> L.	Erable sycomore	CCC	0	/
<i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle	Ailante glanduleux	AC	4	Fort
<i>Buddleja davidii</i> Franch.	Buddleia du père David	C	3	Moyen
<i>Castanea sativa</i> Mill.	Châtaignier	CC	0	/
<i>Conyza canadensis</i> (L.) Cronquist	Vergerette du Canada	CCC	3	Moyen
<i>Cymbalaria muralis</i> G.Gaertn., B.Mey. & Scherb.	Ruine de Rome	CC	0	/
<i>Juglans regia</i> L.	Noyer commun	CC	1	/
<i>Lepidium draba</i> L.	Passerage drave	AR	1	/
<i>Reynoutria japonica</i> Houtt.	Renouée du Japon	C	5	Fort
<i>Robinia pseudoacacia</i> L.	Robinier faux-acacia	CCC	5	Fort
<i>Solidago gigantea</i> Aiton	Solidage glabre	AR	3	Moyen
<i>Veronica filiformis</i> Sm.	Véronique filiforme	R	1	/
<i>Veronica persica</i> Poir.	Véronique de Perse	CCC	1	/

Légende :

Catégorie	Enjeux
0 : Taxon exotique insuffisamment documenté, d'introduction récente sur le territoire, non évaluable ;	Non évaluable
1 : Taxon exotique non invasif, naturalisé de longue date ne présentant pas de comportement invasif et non cité comme invasif avéré dans un territoire géographiquement proche ou taxon dont le risque de prolifération est jugé faible par l'analyse de risque de Weber & Gut ;	Faible
2 : Taxon invasif émergent dont l'ampleur de la propagation n'est pas connue ou reste encore imitée, présentant ou non un comportement invasif (peuplements denses et tendance à l'extension géographique rapide) dans une localité et dont le risque de prolifération a été jugé fort par l'analyse de risque de Weber & Gut ou cité comme invasive avérée dans un territoire géographiquement proche ;	Moyen
3 : Taxon exotique se propageant dans les milieux non patrimoniaux fortement perturbés par les activités humaines (bords de route, cultures, friches, plantations forestières, jardins) ou par des processus naturels (friches des hautes grèves des grandes vallées) ;	Moyen
4 : Taxon localement invasif, n'ayant pas encore colonisé l'ensemble des milieux naturels non ou faiblement perturbés potentiellement colonisables, dominant ou co-dominant dans ces milieux et ayant un impact (avéré ou supposé) important sur l'abondance des populations et les communautés végétales envahies ;	Fort
5 : Taxon invasif, à distribution généralisée dans les milieux naturels non ou faiblement perturbés potentiellement colonisables, dominant ou co-dominant dans ces milieux et ayant un impact (avéré ou supposé) important sur l'abondance des populations et les communautés végétales envahies.	Fort



Renoué du Japon



Solidage glabre



Ailante glanduleux

Figure 3 : Flore invasive sur la zone d'étude

A noter sur la zone d'étude un pied d'Herbe de la Pampa (*Cortaderia selloana*), non inscrite sur la liste des espèces invasive en Ile-de-France, mais invasive en région Centre, à moins de 30 km de la zone d'étude.

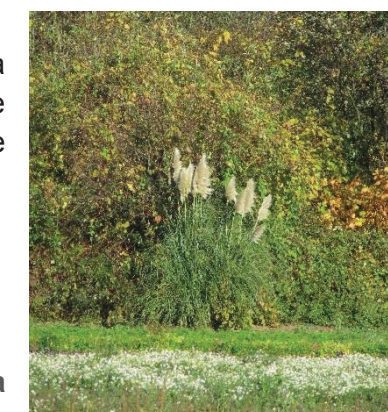
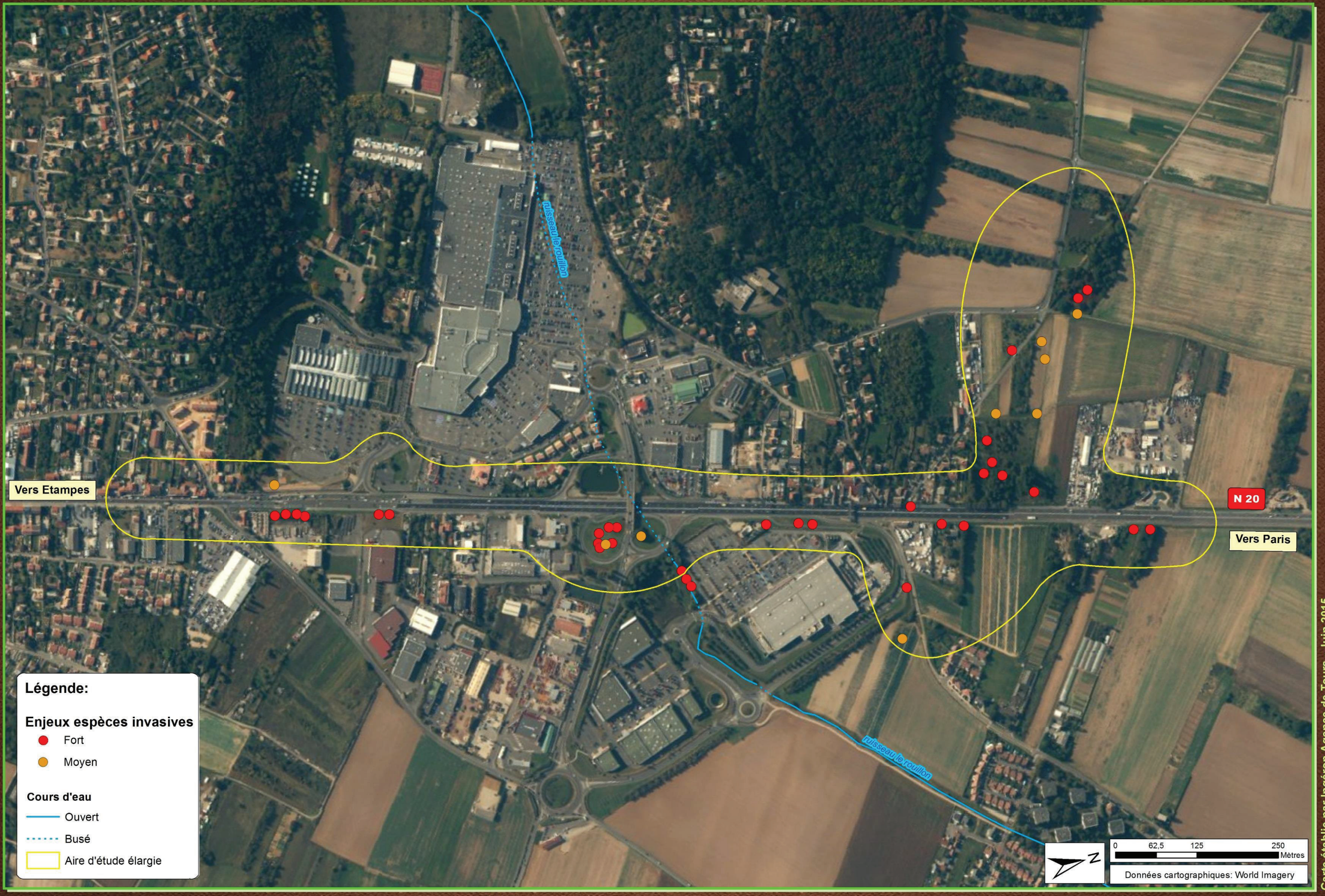


Figure 4 : Herbe de la Pampa

Localisation de la flore invasive



Synthèse des enjeux écologiques liés à la flore invasive



1.3.3. Diversité Faunistique

1.3.3.1. Amphibiens

Aucune espèce n'a été mise en évidence au cours des différentes investigations de terrain malgré des prospections spécifiques dans les rares pièces d'eau présentes sur la zone d'étude (Cf. photographies ci-dessous).

La Grenouille verte (*Rana kl. esculenta*) et le Crapaud commun (*Bufo bufo*) sont potentiellement présents au sein des habitats des bassins de rétention présents sur la zone d'étude.



Bassin de rétention non bâché



Bassin de rétention bâché
(source : Google street view)

Figure 5 : masses d'eau sur la zone d'étude

1.3.3.2. Reptiles

Une seule espèce de reptile, le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*), a été mise en évidence sur la zone d'étude. Il s'agit d'une espèce ubiquiste qui a été observée à plusieurs reprises au droit de la zone d'étude. Les individus de cette espèce ainsi que leurs habitats sont protégés au titre de l'**Arrêté du 19 novembre 2007 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection**.

La carte page 42 localise les zones d'observations du lézard des murailles au sein de la zone d'étude.

Tableau 12 : espèce de reptile sur la zone d'étude

Nom latin	Nom français	Liste rouge France	Liste rouge Île-de-France	ZNIEFF Île-de-France	Protection nationale	Enjeux
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	LC	-	-	Art. 2	Faible



Les plaques à reptiles disposées dans le cadre des investigations n'ont pas permis la mise en évidence d'autres espèces de reptiles.

Figure 6 : plaque à reptiles



Figure 7 : Lézard des murailles

1.3.3.3. Les chiroptères

➤ Espèces recensées

Au cours des deux soirées d'étude réalisées en 2014, 2 espèces de chiroptères ont été identifiées sur le site.

Tableau 13 : chiroptères recensés sur la zone d'étude

Nom latin	Nom français	DH	LR N	LR IDF	ZNIEFF Ile-de-France	Protection nationale	Enjeux
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	Annexe 4	LC	NT	Oui, si gîtes de reproduction et d'hivernage	Art. 2	Moyen
<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	Annexe 4	LC	LC	Oui, si gîtes de reproduction et d'hivernage	Art. 2	Faible
<i>Pipistrellus sp.</i>	Complexe Kuhl/Nathusius	Annexe 4	LC	LC/NT	Oui, si gîtes de reproduction et d'hivernage	Art. 2	Faible

Légende :

DH : Directive Habitat

Liste Rouge Nationale : LR N

Liste Rouge Ile-de-France (version projet1) : LR IDF

Les investigations relatives aux chiroptères permettent de conclure à une diversité spécifique très faible.

Sur les 11 points d'écoute menés au cours des deux soirées d'écoute cumulées, seulement 6 points ont donné lieu à des résultats positifs.

Le secteur caractérisé par la zone de boisement dégradé au niveau de la route de Montlhéry (points et transect d'inventaires 1, 2, 3, 4 et 9) est le milieu naturel le plus attractif pour les chiroptères où les individus ont été observés en comportement de chasse.

Les observations de chauve-souris sont reportées sur la carte page 42.

➤ La Pipistrelle commune

Il s'agit de l'espèce la plus commune, tant à l'échelle nationale que régionale, bien que les colonies d'Île-de-France soient en très forte régression (Statut « vulnérable » sur la liste rouge en cours de validation). Les colonies de pipistrelles communes sont ordinairement implantées dans des bâtiments mais des individus isolés peuvent s'installer dans des cavités arboricoles. Bien que peu probable, il n'est pas impossible que certaines trouvent refuge au sein du périmètre du projet.

➤ La Pipistrelle de Kuhl

C'est une espèce assez commune en Île-de-France, notamment à proximité des espaces urbains où elle s'avère toutefois beaucoup plus rare que la précédente, mais avec des populations stables en Île-de-France. Comme chez la Pipistrelle commune, les colonies sont généralement établies dans des bâtiments.

➤ Complexe Pipistrelle de Kuhl/Nathusius

La différenciation de ces deux espèces est souvent problématique en raison de la juxtaposition de leurs fréquences. L'enregistrement réalisé lors de la phase d'inventaire n'a pas permis la différenciation de ces deux espèces écologiquement proches. A contrario de la précédente, la pipistrelle de Nathusius est « quasi menacée » d'après le projet de liste rouge en région Île-de-France.

➤ Autres gîtes potentiels

Suite à l'expertise des arbres se trouvant au sein de l'emprise de l'aire d'étude élargie, seuls quelques sujets plus ou moins mûres localisés en bordure du chemin longeant le bosquet offrent quelques potentialités faibles en terme d'accueil en période estivale (cf. carte page 42).

On rappellera que ces espèces de Chiroptères et leur habitat sont protégées au titre de l'article 2 de l'Arrêté du 15 septembre 2012 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.

¹ Liste provisoire-Octobre 2014

1.3.3.4. Les autres mammifères

Quatre espèces de mammifères ont pu être mises en évidence sur la zone d'étude, à savoir :

- ▶ **Le Lapin de garenne** (*Oryctolagus cuniculus*) : observé à plusieurs reprises avec de nombreuses traces (crottes) dans les secteurs de friches de la zone d'étude. Contrairement aux idées reçues, le lapin de garenne possède le statut « quasi-menacé » sur la liste rouge nationale en raison de la chute des populations liées entre autre à la fragmentation de ses habitats ;
- ▶ **Le Hérisson d'Europe** (*Erinaceus europaeus*) : une observation a été réalisée au niveau de la haie située en bordure du bassin d'infiltration à l'entrée de Castorama. Ce mammifère insectivore est protégé au niveau national par l'article 2 de l'Arrêté du **15 septembre 2012 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection**, protégeant ainsi les individus et les habitats de cette espèce ;
- ▶ **Le Sanglier** (*Sus scrofa*) : quelques traces ont été observées au niveau de la friche jouxtant la route de Montlhéry ;
- ▶ **La Taupe d'Europe** (*Talpa europaea*) : au moins un individu a pu être mis en évidence au sud de Castorama.

Tableau 14 : Espèces de mammifères

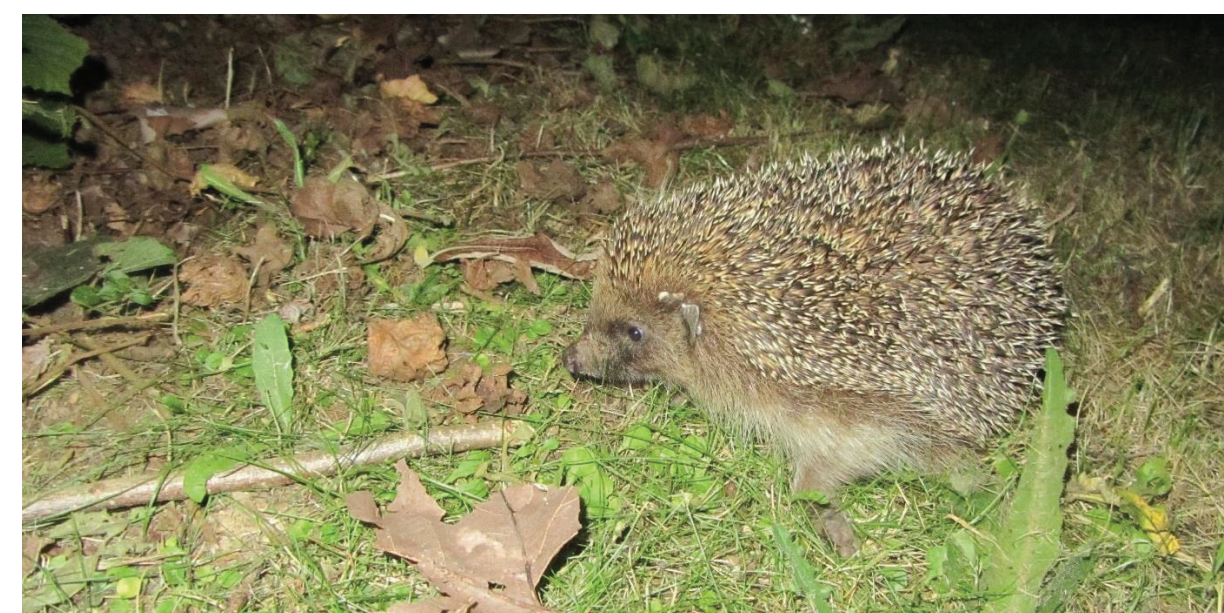
Nom latin	Nom français	Liste rouge France	Liste rouge Île-de-France	ZNIEFF Île-de-France	Protection nationale	Enjeux
<i>Erinaceus europaeus</i>	Hérisson d'Europe	LC	LC	-	Art. 2	Faible
<i>Talpa europaea</i>	Taupe d'Europe	LC	LC	-	-	Faible
<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Lapin de garenne	NT	LC	-	-	Moyen
<i>Sus scrofa</i>	Sanglier	LC	LC	-	-	Faible



Crottes de lapin



Empreinte de sanglier



Hérisson d'Europe

Figure 8 : traces et individu de mammifères

La localisation des principales observations liées aux mammifères est disponible en page 42.

1.3.3.5. Avifaune

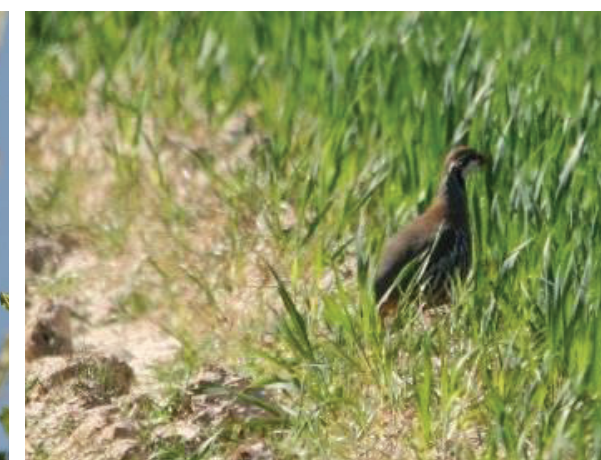
Les inventaires menés sur l'avifaune ont permis la mise en évidence de 41 espèces sur l'ensemble de la zone d'étude. Parmi ces dernières, aucune n'est inscrite à l'annexe I de la directive oiseaux, mais 29 sont protégées nationalement au titre de l'**Arrêté du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection.**

Les cortèges aviaires observés au sein de l'aire d'étude sont les suivants :

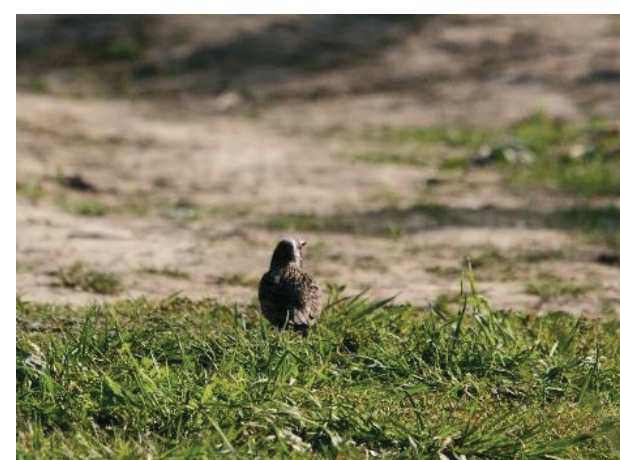
- Cortège des milieux anthropiques, (villes, villages),
- Cortège des milieux ouverts, (friches, pelouses, cultures...)
- Cortège des milieux boisés à semi ouverts, (fourrés, bosquets...)



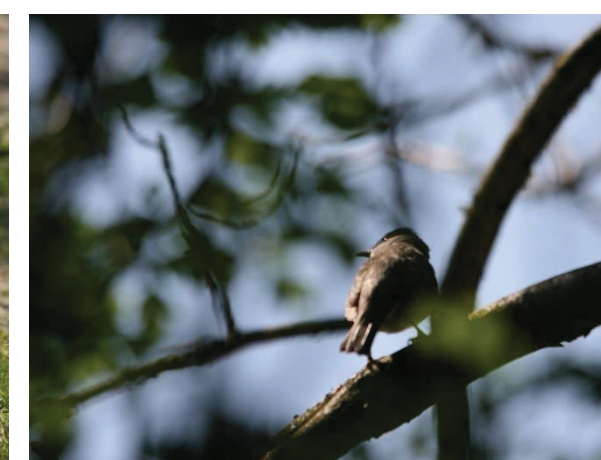
Linotte mélodieuse



Perdrix rouge



Étourneau sansonnet



Fauvette à tête noire



Moineau domestique



Rougegorge familier

Figure 9 : avifaune observée sur la zone d'étude

Tableau 15 : Diversité en oiseaux au sein de la zone d'étude

Cortège	Nom français	Nom latin	LR IDF (nicheur)	Tout statut IDF	LR France (nicheur)	Statut de rareté (OROC)	ZNIEFF	Protection nationale	25/02/2014	09/04/2014	21/05/2014	24/06/2014	02/12/2014	Statut au sein de la zone d'étude rapprochée		Enjeux
														r	h	
Milieux anthropiques	Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>	LC	NC/MTC/HTC	LC	rare ou localisée	/	Art. 3					3	r	h	Moyen
	Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	LC	NA/MA/HA	LC	très commune	/			4	4		5	n	h	Faible
	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	LC	NTC/MTC	LC	très commune	/	Art. 3			3			r		Faible
	Martinet noir	<i>Apus apus</i>	LC	NTC/MTC	LC	très commune	/	Art. 3			6	5		r		Faible
	Merle noir	<i>Turdus merula</i>	LC	NA/MA/HA	LC	omniprésente	/		1, 2, 4	4, 6	4, 5, 6		1, 4, 5	n	h	Faible
	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	LC	NA/S	LC	très commune	/	Art. 3		4	5		2	n	h	Faible
	Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	LC	NA/S	LC	très commune	/		1, 4	6	4, 5		1, 2, 3, 5	n	h	Faible
	Pigeon biset	<i>Columba livia (Forme urbaine)</i>	/	/	/	commune	/	/					5	n	h	Faible
	Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	LC	NTC/MTC/HTC	LC	omniprésente	/		1, 4, 5	4, 6	3, 6		1, 3, 4, 5, 6	n	h	Faible
	Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	LC	NA/MA/HA	LC	très commune	/	Art. 3	1, 6	4, 6	6		5	n	h	Faible
	Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>	LC	NC/S	LC	très commune	/		4, 5		5		4	n	h	Faible
Milieux boisés à semi ouverts	Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>	LC	NA/MA/HA	LC	très commune	/	Art. 3		4				n	h	Faible
	Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>	LC	NC/S	LC	rare ou localisée	/	Art. 3		4				r	h	Moyen
	Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	LC	NTC/MTC/HTR	LC	très commune	/	Art. 3		4, 5, 6	3, 5, 6	4	6	n	h	Faible
	Fauvette babillarde	<i>Sylvia curruca</i>	LC	NPC/MPC	LC	rare ou localisée	/	Art. 3			6?			n		Moyen
	Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	LC	NTC/MTC	NT	commune	/	Art. 3			5	5		n		Moyen
	Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	LC	NTC/MTC/HTC	LC	très commune	/	Art. 3					6	n	h	Faible
	Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>	LC	NTC/MTC/HTC	LC	très commune	/			6	6			n		Faible
	Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	LC	NPC/MPC/HPC	LC	rare ou localisée	/	Art. 3			3			n		Moyen
	Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	NT	NC/MC/HPC	VU	commune	/	Art. 3		5		4		n		Fort
	Mésange bleue	<i>Cyanistes caeruleus</i>	LC	NA/MA/HA	LC	très commune	/	Art. 3	6	1, 6			2	n	h	Faible
	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	LC	NA/MA/HA	LC	omniprésente	/	Art. 3	4, 6	6	3, 5, 6		3	n	h	Faible
	Pic vert	<i>Picus viridis</i>	LC	NC/S	LC	très commune	/	Art. 3	4, 6			4				Faible
	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	LC	NA/MA	LC	peu commune	/	Art. 3	4, 5	6			3, 4, 5, 6	n	h	Faible
	Pinson du Nord	<i>Fringilla montifringilla</i>	/	MPC/HPC	/	/	/	Art. 3		6				r	h	Faible
	Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	LC	NA/MA/HR	LC	très commune	/	Art. 3		6	5	5		n		Faible
	Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapillus</i>	LC	NPC/MPC/HPC	LC	rare ou localisée	/	Art. 3					4	n	h	Moyen
	Rousserolle effarvatte	<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	LC	NC/MC	LC	rare ou localisée	/	Art. 3			3			n		Moyen
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	LC	NA/MA/HA	LC	très commune	/	Art. 3		6	5		3, 6	n	h	Faible	
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	LC	NTC/MTC/HA	LC	très commune	/	Art. 3	1, 5	4	4			n	h	Faible	
Milieux ouverts	Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	LC	NA/MA/HA	LC	commune	/			4, 6	4, 5, 6			r		Faible
	Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	LC	NC/MC/HC	LC	commune	/	Art. 3			4		4	r	h	Faible
	Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	LC	NPC/MPC/HPC	LC	peu commune	/	Art. 3	6					r	h	Faible
	Canard colvert	<i>Anas platyrhynchos</i>	LC	NC/MC/HC	LC	commune	hivernant				3			r		Faible
	Cornille noire	<i>Corvus corone</i>	LC	NTC/HA	LC	omniprésente	/		4, 5	4, 6	3		3, 4, 5, 6	r	h	Faible
	Faisan de colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	LC	NC/S	LC	commune	/		4, 5, 6					r	h	Faible
	Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>	LC	NC/MC/HC	LC	commune	/	Art. 3					5	r	h	Faible
	Gallinule poule-d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	LC	NC/MC/HC	LC	peu commune	/	Art. 3					3	n	h	Faible
	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	LC	NPC/MPC/HPC	LC	commune	hivernant	Art. 3				4, 3		r		Faible
	Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	LC	NC/MTC/HTC	LC	peu commune	/	Art. 3					4	r	h	Faible
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>	DD	NPC/S (espèce introduite)	LC	rare ou localisée	/			5				r	h	Moyen	

Légende Statut IDF :**Statut biologique :**

N : espèce nicheuse
 NS : espèce nicheuse en majorité sédentaire
 M : espèce observé en migration
 H : espèce hivernante
 S : sédentaire

Degré de rareté :**Nicheur :**

O : occasionnel, ne niche pas tous les ans
 TR : très rare, de 1 à 20 couples
 R : rare, de 21 à 200 couples
 PC : peu commun, de 201 à 2000 couples
 C : de 2001 à 20 000 couples
 TC : de 20 001 couples à 100 000 couples
 A : abondant, plus de 100 000 couples

Migrateur et hivernant :

O : occasionnel
 TR : très rare, de 1 à 50 individus
 R : rare, de 51 à 500 ind.
 PC : peu commun, de 501 à 5 000 ind.
 C : commun, de 5 001 à 50 000 ind.
 TC : très commun, de 50 001 à 250 000 ind.
 A : abondant, plus de 250 000 ind.

Exemple :

Choucas des tours *Corvus monedula*
 NC/MTC/HTC

Il faut lire : Nicheur Commun /Migrateur Très Commun/Hivernant Très Commun

Statut au sein de la zone d'étude rapprochée :

n : nidification possible ou probable ;
 h : observation en période d'hivernage ;
 r : nidification peu probable au sein de l'aire d'étude rapprochée, mais utilisation du site en phase d'alimentation et/ou de repos.

La carte page 42 localise les principales observations liées à l'avifaune.

➤ **Espèces à enjeu fort**

Linotte mélodieuse

L'espèce est classée « vulnérable » sur la Liste rouge française et « quasi menacée » au niveau régional. Bien qu'encore largement distribuée, elle a subi un fort déclin au cours des dernières décennies. Elle souffre des pratiques agricoles intensives, de la régression des haies, de l'emploi des herbicides et de la disparition des plantes messicoles. La régression du bocage et des landes lui est également défavorable. La population française compterait entre 1 et 5 millions de couples et fait partie des 3 plus importants bastions de l'espèce, d'où une forte responsabilité de la France dans sa conservation.

La Linotte mélodieuse a été rencontrée sur 2 secteurs assez proches sur les points d'inventaires 4 et 5, soit de part et d'autre de la RN20 dans des secteurs arbustifs. L'espèce semble utiliser la fruticée arbustive présente sur la zone d'étude pour la nidification.

➤ **Espèces à enjeu moyen**

Choucas des tours

Espèce rare ou localisée en Ile-de-France d'après le statut de rareté de l'OROC. Quelques individus ont été observés en période d'hivernage au niveau de la zone industrielle proche de Castorama. Il s'agit d'une espèce intimement liée aux milieux surélevés tels que les clochers, tours, ruines, châteaux...

Chouette hulotte

Les écoutes nocturnes ont permis de repérer 1 individu à proximité de la zone d'étude (localisée dans le boisement, à plus de 700 mètres à l'est). Bien que l'espèce soit très commune à l'échelle nationale, et malgré son caractère ubiquiste et adaptable, ce rapace nocturne est « rare ou localisé » en Île-de-France. La répartition de la Chouette hulotte est généralement liée à celle des boisements, mais on la trouve également dans des parcs et jardins où elle s'accommode de la proximité de l'homme.

Fauvette babillarde

Commune au niveau national comme au niveau régional d'après les listes rouge, elle est présente de manière rare ou localisée en Île-de-France.

Fauvette grise

Bien que commune dans la région, l'espèce est considérée comme « quasi menacée » en France suite à la mise en évidence d'un net déclin. Elle apprécie les habitats semi-ouverts et buissonneux.

Grosbec casse noyaux

Le Grosbec est lié aux zones arborées mais s'accommode aussi bien des forêts mixtes et feuillues que des parcs, bosquets, vergers hautes tiges. Commun en France, il est par contre « rare ou localisé » en Île-de-France.

L'espèce n'a été repérée sur la zone d'étude qu'à une seule reprise, mais elle est généralement discrète, tout particulièrement en zone forestière. Elle pourrait donc être plus répandue. Il est peu probable que l'espèce soit nicheuse sur la zone d'étude.

Roitelet à triple bandeau

Ce petit passereau a été observé au niveau du point d'inventaire numéro 4 dans un petit bosquet. Cette espèce est rare ou localisée d'après le statut de rareté de l'OROC et peu commun d'après la liste rouge d'Ile de France. Il est susceptible de se reproduire au niveau de la zone d'étude dans les milieux de friches arborescentes et les fruticées.

Rousserolle effarvatte

Espèce inféodée aux roselières et aux milieux humides. Bien que commune en France et dans la région, elle est présente de manière rare et localisée dans ce type de milieux.

Perdrix rouge

La perdrix rouge est une espèce méditerranéenne, dont la population principale Française est liée aux lâchers cynégétiques. La Perdrix rouge recherche des milieux secs et ouverts ; sur la zone d'étude, ce sont surtout les friches, pâtures et prairies mésophiles plus ou moins embuissonnées qui lui conviennent.

1.3.3.6. Insectes

➤ Lépidoptères

Les espèces de papillons observés sur la zone d'étude sont tous très communs en France et en Île-de-France. Les observations ont été ponctuelles et claires, avec le Piéride du Chou et le Tircis pour les plus couramment observées. Bien qu'aucune espèce ne soit protégée à un quelconque niveau, les enjeux sont faibles en raison de la raréfaction de leurs habitats en Île-de-France auquel ils sont inféodés.

Une espèce présente un intérêt patrimonial : Le Demi-Deuil. Encore bien présent en Île-de-France mais en très forte régression autour de la capitale, cette espèce inféodée aux graminées affectionne les pelouses calcaires et les prés-bois calcicoles des coteaux et plateaux, les grandes clairières des forêts sablonneuses sèches ou mésophiles. Cette espèce est listée parmi les espèces déterminantes ZNIEFF en Île-de-France.

Tableau 16 : espèces de papillons sur la zone d'étude

Nom latin	Nom commun	France		Île-de-France		Enjeux
		Liste rouge	Espèce protégée	Espèce protégée	ZNIEFF	
<i>Anthocharis cardamines</i>	Aurore	LC	/	/	/	Faible
<i>Celastrina argiolus</i>	Azuré des nerpruns	LC	/	/	/	Faible
<i>Araschnia levana</i>	Carte géographique	LC	/	/	/	Faible
<i>Melanargia galathea</i>	Demi-deuil	LC	/	/	oui	Moyen
<i>Aglais io</i>	Paon-du-jour	LC	/	/	/	Faible
<i>Pieris brassicae</i>	Piéride du chou	LC	/	/	/	Faible
<i>Pieris napi</i>	Piéride du navet	LC	/	/	/	Faible
<i>Polygonia c-album</i>	Robert-le-Diable	LC	/	/	/	Faible
<i>Ochlodes sylvanus</i>	Sylvaine	LC	/	/	/	Faible
<i>Pararge aegeria</i>	Tircis	LC	/	/	/	Faible
<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain	LC	/	/	/	Faible

➤ Odonates

Une seule espèce de libellule a été observée lors de la campagne d'investigation sur la zone d'étude, il s'agit du leste brun, une espèce non protégée, mais déterminante ZNIEFF en Île-de-France. Un seul individu a été observé au Sud-Ouest de l'aire d'étude au niveau de la zone rudérale. Il s'agit d'un individu erratique, de passage sur la zone d'étude. Au sein de l'aire d'étude, les milieux potentiellement favorables à la reproduction des odonates sont les bassins de gestion des eaux pluviales.

Tableau 17 : Espèce d'odonate observée

Nom latin	Nom commun	France		Île-de-France				Enjeux
		Liste rouge	Espèce protégée	Liste rouge	Indice de rareté	Espèce protégée	ZNIEFF	
<i>Sympecma fusca</i>	Leste brun	LC	/	LC	Assez commun	/	oui	Moyen

➤ Orthoptères

6 espèces d'orthoptères ont été observées sur la zone d'étude. Parmi eux, 3 sont déterminants ZNIEFF, le criquet blafard, la decticelle bariolée et le conocéphale gracieux, respectivement assez rare, rare et rare en Île-de-France. Cette dernière espèce est également protégée au niveau régional. Les observations ont majoritairement été observées au niveau des zones de friches et de fourrés.

Tableau 18 : orthoptères présents sur la zone d'étude

Nom latin	Nom commun	France			Île-de-France				Enjeux
		Domaines biogéographiques		Protection nationale	Espèce protégée	Indice régional de fréquence	Indice de vulnérabilité	ZNIEFF	
		Liste nationale	Domaine néomoral						
<i>Conocephalus fuscus</i>	Conocéphale bigarré	4	4	/	/	Très commun	Non menacé	/	Faible
<i>Ruspolia nitidula</i>	Conocéphale gracieux	4	4	/	oui	Rare	Légèrement menacé	oui	Moyen
<i>Euchorthippus elegantulus</i>	Criquet blafard	4	4	/	/	Assez rare	Vulnérable	oui	Moyen
<i>Chorthippus parallelus parallelus</i>	Criquet des pâtures	4	4	/	/	Très commun	Non menacé	/	Faible
<i>Metrioptera roeselii</i>	Decticelle bariolée	4	4	/	/	Rare	Vulnérable	oui	Moyen
<i>Tettigonia viridissima</i>	Grande Sauterelle verte	4	4	/	/	Très commun	Non menacé	/	Faible

Légende :

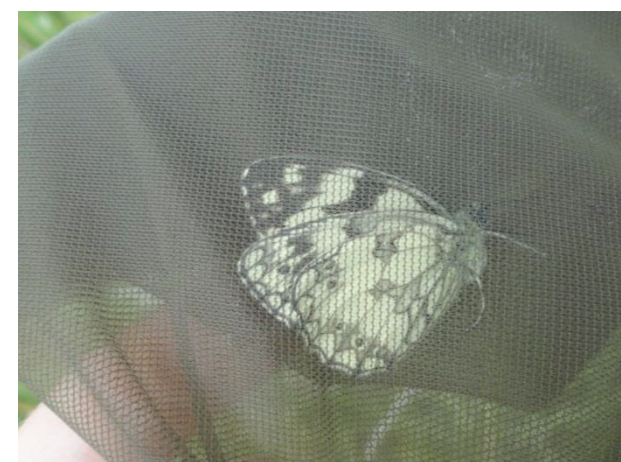
4 : espèces non menacées, en l'état actuel des connaissances



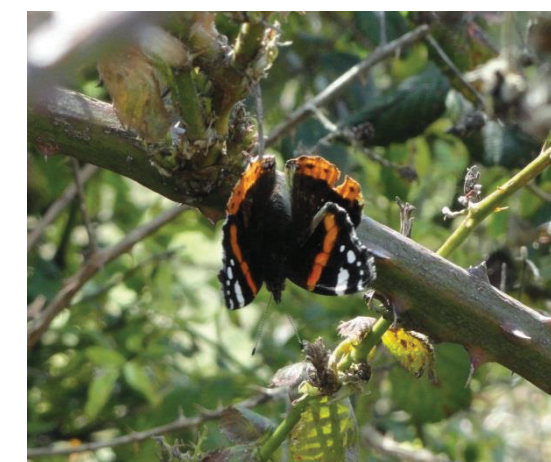
Aurore



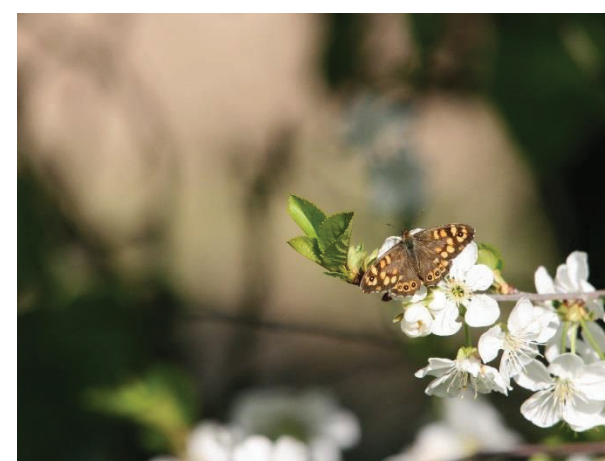
Piéride du navet



Demi deuil



Vulcain



Tircis



Azuré des nerpruns



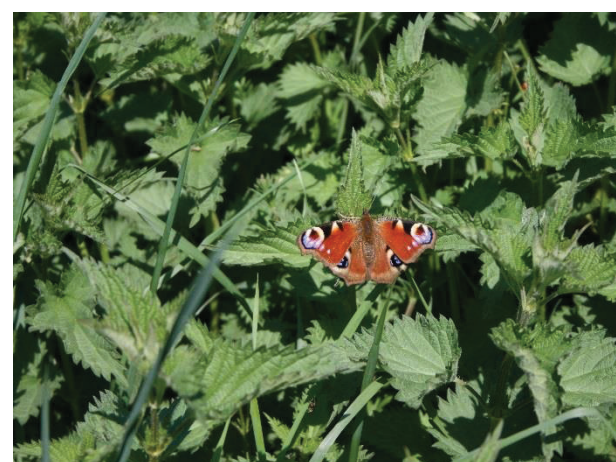
Leste brun



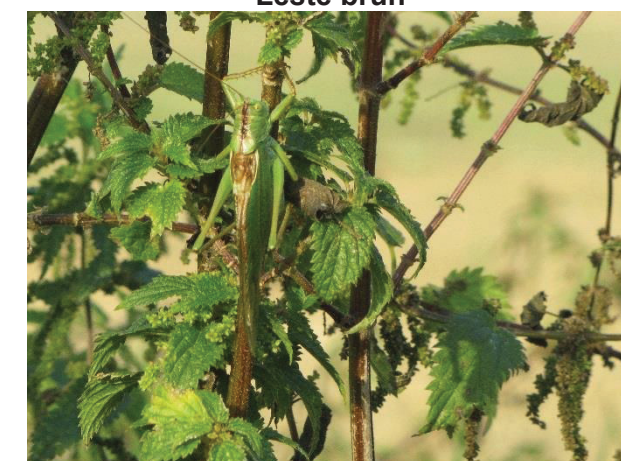
Decticelle bariolée



Carte de géographie



Paon-du-jour



Grande sauterelle verte



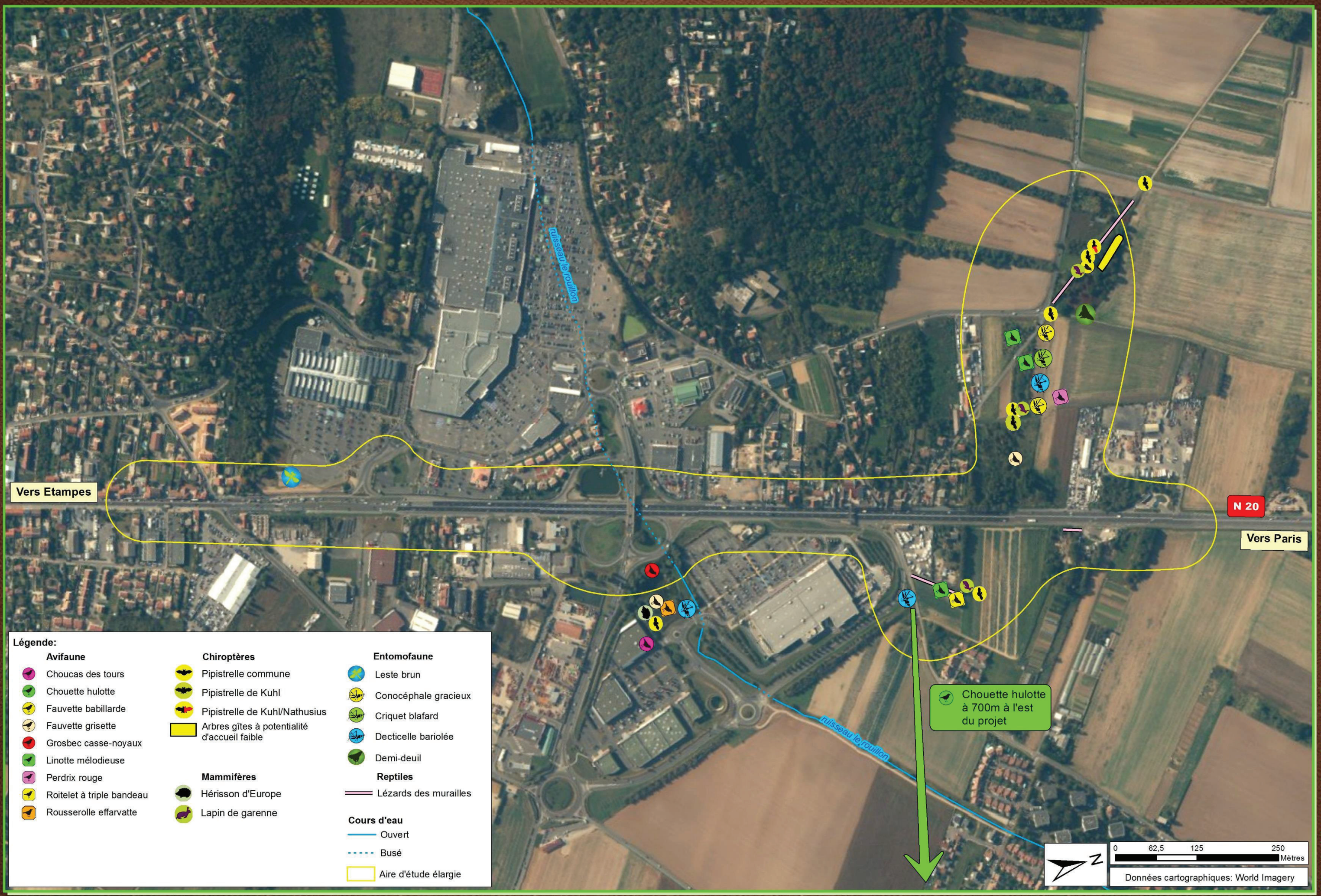
Conocéphale gracieux

Figure 11 : autres insectes sur la zone d'étude

Figure 10 : photographies de papillons sur la zone d'étude

On notera que le Conocéphale gracieux (*Ruspolia nitidula*) est une espèce protégée en région Ile-de-France.

Observations faunistiques



Légende:

Avifaune	Chiroptères	Entomofaune
Choucas des tours	Pipistrelle commune	Leste brun
Chouette hulotte	Pipistrelle de Kuhl	Conocéphale gracieux
Fauvette babillarde	Pipistrelle de Kuhl/Nathusius	Criquet blafard
Fauvette grisette	Arbres gîtes à potentialité d'accueil faible	Decticelle bariolée
Grosbec casse-noyaux		Demi-deuil
Linotte mélodieuse		
Perdrix rouge		
Roitelet à triple bandeau		
Rousserolle effarvate		
	Mammifères	Reptiles
	Hérisson d'Europe	Lézards des murailles
	Lapin de garenne	
		Cours d'eau
		Ouvert
		Busé
		Aire d'étude élargie

0 62,5 125 250 Mètres

Données cartographiques: World Imagery